



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Asce 17

20 juin 2024

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres représentés : 37

Aucune quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée débute à 10 heures, animée par Catherine Chatelier-Gendreau, qui remercie de leur présence :

- Lydia Martin-Roumegas présidente du CLAS,
- Aurélien Coldeboeuf assisant social de la DDTM,

Le directeur de la DDTM et les directeurs adjoints sont indisponibles et se sont excusés,

nos fidèles partenaires,

- Laetitia Fortin de la GMF,
- Luc Delamarre de la BFM,

sont excusé(e)s :

- Michèle Jossier présidente de la FNASCE,
- Frédéric Edely président de l'URASCE Limousin Poitou-Charentes,

La parole est donnée à Jacky Mousset, président de l'Asce 17 qui présente le rapport d'ouverture et donne l'ordre du jour de cette assemblée.

L'animatrice présente ensuite les membres du comité directeur puis les employés.

Une minute de silence est demandée en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année.

Rapport moral du président :

Jacky Mousset nous expose son rapport moral

Questions des adhérents :

1- Est il prévu une possibilité de paiement de l'adhésion en ligne via OLGUA

Réponses du comité :

1- c'est l'objectif à terme mais dans l'immédiat ce n'est pas encore possible.

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Projection :

- présentation du rapport d'activités 2023.

Questions des adhérents :

1- il n'y a pas de question

Le rapport d'activités 2023 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat et bilan financier 2023 :

Benoît Salmon expert comptable, représentant du cabinet Aunis Conseil, procède à la présentation du compte de résultat 2023.

Le cabinet comptable n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Manuela Mousset présente le bilan financier 2023.
Le bilan 2023 présente un excédent de 16 086,30 €.

Le bilan financier 2023 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Il est proposé aux adhérents de verser l'excédent du bilan 2023 soit 16 086,30 €, sur le compte associatif.

La proposition est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité

Questions des adhérents :

1- il n'y a pas de question

Montant de la cotisation 2025

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation qui reste tel qu'en 2024 :

- si adhésion au plus tard le 31 décembre 2024 : actif 15 € - actif libéré 11 €
- si adhésion à partir du 1^{er} janvier 2025 : actif 20 € - actif libéré 16 €

Le montant de la cotisation 2025 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Proposition d'un projet d'achat d'une unité d'accueil et/ou un ponton de pêche au carrelet

Le président propose de réfléchir à l'achat dans une nouvelle unité d'accueil et/ou d'un ponton de pêche au carrelet selon le montant de la dépense et la capacité d'investissement de l'ASCE 17.

Questions des adhérents :

- 1- avez vous une idée de ce que vous voulez acheter comme UA
pas d'idée précise mais pour qu'elle soit attractive il faudrait qu'elle soit sur le littoral
- 2- pourquoi ne pas investir dans un mobil-home comme d'autres ASCE, ou chercher un terrain pour y mettre un hébergement mobile style camping car
- 3- pourquoi ne pas prévoir un hébergement insolite (maison dans les arbres)

Réponses du comité :

- 1- pour qu'une UA soit attrayante il faut qu'elle soit sur le littoral, ou très proche. La situation géographique sera donc un point important dans le choix.
- 2- l'investissement dans un mobil-home pas fiable car les campings exigent un remplacement tous les 3 ans par du neuf sous peine d'exclusion du camping. Quant à un terrain aménagé pour camping il n'est pas sûr que ce soit autorisé.
- 3- c'est une proposition intéressante, mais ce genre d'hébergement est généralement géré par des centres de vacances.

La proposition est soumise au vote, il est adopté à l'unanimité

Renouvellement du tiers sortant :

Les membres sortants sont :

- | | |
|--------------------------|---------------|
| - Ludovic Evin | se représente |
| - Eric Laidin | se représente |
| - Manuela Mousset | se représente |
| - Jean François Séraphin | se représente |
| - Jean Philippe Tolédano | se représente |

Charline Clément et Joëlle Nguyen Van Rot sont nouvelles candidates.

Chaque candidat est amené à se présenter.

Une fois les modalités du vote précisées, une pause de 10 minutes est accordée pour procéder au vote des adhérents.

Il y a 7 candidatures et 11 postes à pourvoir, dont 7 pour 3 ans, 2 pour 2 ans et 2 pour 1 an.

Il n'y a pas de candidature sur les deux postes de vérificateur aux comptes.

-----PAUSE-----

Présentation des missions du CLAS:

Lydia Martin-Roumegas présente les différentes missions 2024 du CLAS.

Calendrier des activités 2024 :

Chaque responsable présente le calendrier des activités de l'année 2024 qui le concerne

Questions des adhérents :

1- il n'y a pas de question

Projet de budget 2024 :

Manuela Mousset présente le projet de budget 2024.

Questions des adhérents :

1- s'il y a un compromis de signé pour le ponton de pêche pourquoi 450 € de dépenses prévues en 2024 est ce frais de notaire ?

Réponses du comité :

1- Il n'y a pas de frais de notaire pour le compromis, c'est une somme pour redevance et adhésion au syndicat des carrelets et quelques achats de cassettes contre l'humidité

Le projet de budget 2024 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Résultats des élections :

Le dépouillement étant terminé, les résultats sont les suivants :

Nombre d'adhérents : 502

Adhérents présents : 62

Total des votants : 99

Adhérents représentés : 37

Votes exprimés : 99

Votes valablement exprimés : 99

VOTES		
Nom	Nombre de voix	Durée du mandat
Eric Laidin	99	3
Manuela Mousset	99	3
Jean François Séraphin	99	3
Charline Clément	97	3
Ludovic Evin	97	3
Joëlle Nguyen Van Rot	97	3
Jean Philippe Tolédano	95	3

Il n'y a pas de vérificateur aux comptes.

Composition du Comité Directeur 2024 :

NOMS PRÉNOMS	NOMS PRÉNOMS
Clément Charline	Longeville Laurent
Bado Josiane	Maitre Hervé
Braud Charlotte	Mousset Jacky
Brun Céline	Mousset Manuela
Chapron Joël	Nguyen Van Rot Joëlle
Evin Ludovic	Puyo Viviane
Hardy Didier	Séraphin Jean François
Joyeux-Homer Evelyne	Tolédano Jean-Philippe
Laidin Eric	

Questions diverses :

- Il n'y a pas de question



Les points mis à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée générale est close à 12h40 après les remerciements des membres participants.

Le Président

La Secrétaire Générale

Jacky Mousset

Viviane Puyo